



HAL
open science

Ville et enseignement supérieur à Cergy-Pontoise : une trajectoire commune ?

Helene Dang Vu

► **To cite this version:**

Helene Dang Vu. Ville et enseignement supérieur à Cergy-Pontoise : une trajectoire commune?. Séminaire Inventer le Grand Paris : histoire croisée des métropoles, EUP, Dec 2020, Champs Sur Marne, France. pp.17, 10.25580/igp.2020.0044 . hal-04764967

HAL Id: hal-04764967

<https://hal.science/hal-04764967v1>

Submitted on 4 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Séminaire

Aménager la banlieue parisienne : Production et évolution des grands équipements structurants

Jeudi 3 décembre 2020, 9h00-18h

EUP, Cité Descartes, bâtiment Bienvenüe, Champs sur Marne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=920>

Ville et enseignement supérieur à Cergy-Pontoise : une trajectoire commune ?

par Hélène Dang Vu

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=2114>

DOI

10.25580/IGP.2020.0044

Précisons d'emblée que la question que nous proposons de traiter ici, n'est pas celle de l'histoire de l'université de Cergy-Pontoise. Nous interrogeons plutôt le rôle de l'enseignement supérieur (et donc reviendrons sur l'implantation de divers établissements du supérieur) dans le développement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Plusieurs témoignages d'acteurs de la ville nouvelle ont nourri la réflexion : d'abord le récit de Bernard Hirsch[1] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn1), en charge des études et de l'aménagement de la ville nouvelle pendant les dix premières années, en tant que directeur responsable de l'aménagement de la ville nouvelle et surtout directeur de l'Établissement Public d'Aménagement ; l'Atlas commenté de Bertrand Warnier, directeur des Études générales de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui rassemble les plans, esquisses et schémas de la ville nouvelle[2] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn2); auxquels s'ajoutent quelques entretiens menés auprès d'acteurs actuels de l'aménagement de Cergy-Pontoise.

De ces témoignages, nous retenons trois moments clés qui font état d'histoires croisées entre enseignement supérieur et ville nouvelle : le démarrage de la ville nouvelle (1) ; l'arrivée de l'université à Cergy au début des années 1990 (2) ; la période actuelle qui semble augurer de nouvelles formes de collaboration entre université et ville (3).

1. La fonction universitaire à la genèse du projet de ville nouvelle ?

Le projet de l'université est-il consubstantiel au projet de la ville nouvelle ? Quand, où, comment apparaît l'enseignement supérieur et la recherche dans la construction de la ville nouvelle entre 1967 et 1984 ? Voilà les deux principales questions auxquelles cette première partie tente de répondre.

Une université est dessinée très tôt dans les esquisses. Dès 1967, elle apparaît sur le schéma, présentée comme l'un des éléments constitutifs de l'ossature de la ville nouvelle [Voir Fig. 01] .

De façon plus précise, le premier schéma des structures élaboré en 1967-68 place une université sur la commune de Puisieux, un secteur destiné à accueillir le premier centre de Cergy : ce quartier, appelé initialement la boucle de l'Oise, est pensé comme une ville à échelle réduite où toutes les fonctions urbaines doivent être réunies, le plus rapidement possible. [Voir Fig. 02] . Pour Bernard Hirsch, l'enjeu principal est en effet de faire ville tout de suite, et d'éviter que les premiers habitants vivent dans le chantier. C'est pourquoi l'université, fonction plutôt attendue dans des villes accomplies, arrive immédiatement dans le schéma de Cergy-Pontoise. Et l'ambition est forte : on ne parle pas de collège de premier cycle mais bien d'une université pluridisciplinaire, avec trois facultés et un CHU. L'université est ainsi présentée comme l'une des six fonctions-clés du schéma aux côtés d'équipements administratifs, commerciaux (prévus du côté de la préfecture), culturels (notamment dans la boucle de l'Oise), et d'un programme d'activités d'industrie. Les équipes en charge du projet de ville nouvelle recherchent ainsi simultanément l'équilibre des fonctions et l'équilibre démographique.

Les premières projections d'implantation universitaire reprennent les codes du campus à l'américaine : les bâtiments sont répartis dans un parc où la nature est mise en scène ; le plan d'eau et le cadre naturel qualitatif du site – le vallon Vauréal- sont valorisés par le dessin. [Voir Fig. 03] .

Mais ce n'est finalement pas cet aménagement qui est réalisé, notamment parce que le centre de Cergy ne s'est pas construit à Puisieux, mais a été déplacé dans le secteur de la préfecture. Ce secteur est préféré car plus proche de Paris, et surtout de La Défense. C'est du moins ce que la mission d'aménagement met en avant lorsque les négociations démarrent en 1967 avec l'ESSEC, premier établissement d'enseignement et de recherche intéressé à venir s'implanter dans la ville nouvelle. L'accès à la Défense, considérée à l'époque comme le *nec plus ultra* de la modernité, est prévu en 10 minutes en Aérotrain. Cet argument a probablement contribué à convaincre le directeur de l'ESSEC, qui cherche à l'époque, des locaux plus grands pour transférer les 1000 étudiants qui se serrent dans le quartier latin.

L'arrivée de l'ESSEC (1967-1973) : des pionniers de la ville nouvelle

L'emménagement de l'ESSEC est une étape déterminante de l'histoire de Cergy mais qui s'inscrit bien plus largement dans un mouvement de déconcentration de l'enseignement supérieur et de la recherche de Paris vers la banlieue et qui se traduit notamment par l'arrivée de la faculté des sciences de Paris à Orsay et Bures-sur-Yvette à partir de 1955, les déplacements d'HEC à Jouy-en-Josas en 64 et de Polytechnique à Palaiseau en 1967. A l'étroit dans des locaux du quartier latin, la direction de l'ESSEC regarde donc d'abord du côté du plateau de Saclay. Mais la mission d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, et plus exactement Guy Bardolle[3] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn3) et Bernard Hirsch, réalisent le tour de force de convaincre le directeur de l'ESSEC, en argumentant le fait qu'en s'établissant à Cergy, l'ESSEC serait davantage choyée à Cergy qu'à côté de Polytechnique à Saclay. En complément, ils proposent à l'ESSEC de choisir son emplacement, de construire des équipements de loisirs et culture utilisables par les étudiants, de réserver une place privilégiée au club de voile de l'école dans les étangs de Cergy, etc. Par ailleurs l'accessibilité du site à proximité de la gare préfecture est mise en avant et achève de convaincre la direction de l'ESSEC. C'est une grande réussite pour la mission qui devient en 1969 établissement public d'aménagement (EPA). Dans l'esprit de B. Hirsch, les étudiants sont des animateurs de la ville. Ils sont donc nécessaires à l'équilibre, la diversité des groupes et des âges, recherchés pour la ville nouvelle. Cette première implantation concrète de la fonction d'enseignement supérieur a été déterminante car elle a participé de fait à la construction de la ville et parce que l'évènement fut perçu et utilisé comme un gage de confiance pour attirer d'autres établissements ainsi que des acteurs économiques et potentiellement des habitants [Voir Fig. 04] , [Voir Fig. 05] .

Les effets d'entraînement directs de l'arrivée de l'ESSEC seront notamment l'implantation d'un hôtel Novotel à proximité de l'école, pour accueillir les visiteurs de l'école, la construction du centre national de formation des banques populaires (par l'architecte de l'ESSEC, Yvan Seifert). La présence des banques populaires rassure et incite à leur tour, d'autres entreprises à venir. Une centralité se constitue donc progressivement autour du parc et à proximité de la préfecture, induite par la présence de l'ESSEC.

S'ajoutent à ces éléments de programmation, d'autres équipements comme la piscine, la patinoire, sur la dalle à proximité de la préfecture, soit un ensemble de fonctions prévu dans le schéma programmatique de 1970 pour animer le centre de la ville nouvelle qui se constitue alors [Voir Fig. 06] .

Avec le changement de localisation, de Puisieux vers le secteur Préfecture, le modèle du « campus à l'américaine » dans son parc est abandonné. L'EPA envisage alors de façon pragmatique une université dans la ville, la ville devenant le campus. De ce fait, l'EPA se met à réserver du foncier pour accueillir des établissements

d'enseignements supérieur. Le plan de 1973 montre une première réserve foncière pour la fonction universitaire au niveau du site de la caserne Bossut, même si celle-ci ne sera finalement jamais utilisée en tant que tel. En revanche, au nord du quartier Préfecture, un IUT a bel est bien été inauguré en 1973. Un site au sud-ouest du parc, le site des Paradis, ainsi que le site des Marjoberts plus au nord, sont également envisagés pour cette fonction, encadrant le centre-ville en cours de constitution [Voir Fig. 07] ..

En attendant / à défaut de l'université...

... la recherche de grandes écoles

À défaut d'avoir une université ou en attendant l'opportunité d'en ouvrir une, l'aménageur cherche à attirer de grandes écoles ; de multiples tentatives sont faites en ce sens. On envisage notamment l'ouverture de l'antenne d'une école d'architecture (finalement remplacée par une école d'art), l'accueil de l'INALCO, de l'école des Ponts et Chaussées, l'école Normale de Saint-Cloud, l'École des Ingénieurs des Travaux publics et de l'État, qui finalement préféreront d'autres destinations. Mais d'autres choisiront Cergy-Pontoise : l'ENSEA, l'Ecole Nationale d'Art, l'EISTI, le centre polytechnique Saint Louis, l'ENSP, etc. [Voir Fig. 08] .

... les ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine ?

En 1982, ce sont les ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre qui sont organisés pour la première fois. Selon Bertrand Warnier, les ateliers de Cergy sont là pour bousculer les certitudes des aménageurs, les pratiques professionnelles installées dans des routines, et apporter des idées novatrices. Pour Michel Jaouën, à l'origine des ateliers, c'était une alternative à l'ouverture d'une école d'architecture. Ces ateliers sont très probablement aussi une traduction de l'ambition des fondateurs de la ville nouvelle : faire de Cergy-Pontoise, une place de formation, expérimentale, en prise avec la ville et la société. [Voir Fig. 09] .

L'ensemble de cette séquence montre combien la fonction enseignement supérieur a été un élément constitutif de la ville nouvelle et ce, dès ses origines. Pour autant il est loin d'être le seul, ni même le principal élément de développement. Et si B. Hirsch faisait de la ville le campus, celle-ci n'a toutefois pas été conçue pour être seulement un campus. Mais l'arrivée de l'université U2000 au début des années 1990 marque un tournant important pour la ville nouvelle.

2. U2000 : « le big bang universitaire » ?

Lancé en 1989, le plan U 2000 prévoit la création de nouvelles universités. Il faut faire face à la croissance très forte du nombre d'étudiants en France, résultat quasi mécanique de la démocratisation du baccalauréat. Dans cette optique, les villes nouvelles sont sollicitées par le rectorat. L'aménageur de Cergy-Pontoise suit de près cette opportunité pour concrétiser le projet qu'elle défend depuis la naissance de la ville nouvelle. Et c'est assez singulier pour être souligné, les acteurs locaux, le département, l'EPA, et le syndicat d'agglomération nouvelle, s'alignent pour défendre le projet : tout le monde voyait là une opportunité de développement pour le territoire et comme le rappelait Bertrand Warnier, il fallait convaincre l'État de choisir Cergy. C'est un pari réussi puisque Cergy-Pontoise est retenue dès 1989 pour accueillir une des nouvelles universités franciliennes. L'université nouvelle est inaugurée en 1993, sur le site des Chênes, non loin du secteur Préfecture. C'est un évènement majeur pour la ville nouvelle. Est-ce pour autant un « big bang » comme l'écrivent Lionel Engrand et Olivier Milhaud[4] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn4) ? Cette image semble un peu excessive, notamment parce que l'université n'est pas créée *ex nihilo* au début des années 1990 ; de nombreux projets l'ont précédée pour faire venir la fonction universitaire dans la ville nouvelle de Cergy.

Sur le plan de l'aménagement, U2000 promeut des modèles plutôt en rupture avec les réalisations des années 60. La *doxa* est plutôt en faveur des implantations universitaires intégrées dans la ville, confortant les dynamiques de développement de l'enseignement supérieur engagées depuis le départ à Cergy-Pontoise. L'université est finalement répartie sur trois communes : Cergy accueille le site des Chênes et le site Bernard Hirsch ; Pontoise accueille le site de Saint Martin, en limite de la caserne Bossut inutilisée ; Neuville, le pôle scientifique et technique, de l'autre côté de l'Oise, dans la continuité d'un parc d'activités. [Voir Fig. 10] , [Voir Fig. 011] .

D'un point de vue urbain, l'arrivée de l'université et la construction des bâtiments universitaires sont l'occasion d'amorcer la requalification des grands boulevards, notamment ceux de l'Oise et du Port, en reprenant le principe initial de la ville, la séparation des couloirs de circulation, et en mettant la dalle en relation avec le sol naturel. Les bâtiments universitaires sont pensés pour s'ouvrir à deux niveaux, au niveau du sol des boulevards d'une part, et d'autre part au niveau supérieur de la dalle, avec des systèmes de passerelles. Aujourd'hui, paradoxalement, la façade qui longe le boulevard de l'Oise est celle qui présente le moins de qualités paysagères à proprement parlé, avec des volumes aveugles, correspondant aux amphithéâtres, parkings, escaliers de secours...

Mais quoi qu'il en soit, la création d'une université nouvelle à Cergy-Pontoise constitue un moteur de développement urbanistique majeur pour la ville-nouvelle et entraîne dans la foulée, d'autres établissements à venir s'installer dans le courant des années 90 (Institut polytechnique Saint Louis, ENSEA, etc.). Aujourd'hui Cergy-Pontoise accueille trente mille étudiants, treize établissements dont CY Cergy-Paris université (une université expérimentale ayant un statut semblable à l'Université Gustave Eiffel). Cergy-Pontoise est incontestablement un pôle universitaire. Mais peut-on pour autant la qualifier de ville universitaire ? Difficile de le penser. L'activité universitaire n'est pas très présente à Cergy-Pontoise – ce n'est pas Bologne, Louvain-la-Neuve, Grenoble, ou Montpellier – la vie étudiante n'y est pas autant visible ; on ne perçoit pas de baisse d'animation particulière hors périodes de formation. En revanche, et c'est assez singulier pour être souligné, les acteurs territoriaux et académiques – notamment la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le département, l'ESSEC et l'université (CY Cergy-Paris Université) – semblent s'être beaucoup rapprochés sur la dernière période, pour défendre et porter des projets communs.

3. Aujourd'hui, un alignement des planètes ?

Est-on aujourd'hui dans une phase propice au développement conjoint des projets de l'agglomération et des projets universitaires à Cergy-Pontoise ? Les configurations semblent en tous cas plutôt favorables, plus encore qu'au moment de l'arrivée de l'université en 1993.

A la différence des périodes précédentes, l'université, dans ses mues multiples depuis l'autonomisation jusqu'à l'obtention de son statut expérimental – est devenu un acteur fort dans le paysage institutionnel local. Si la négociation se faisait dans les années 1970 entre l'EPA et des établissements extérieurs à la ville nouvelle, au début des années 90 entre le rectorat, l'État et les acteurs locaux non universitaires, aujourd'hui, la posture assurée de l'établissement est celle d'un acteur du territoire, avec une personnalité incarnée par son président, une ligne stratégique, des intérêts propres à défendre. L'université est un interlocuteur donc, au même titre que l'ESSEC, pour la communauté d'agglomération et le département. Et si les sujets qui fâchent demeurent, la communication institutionnelle est claire et partagée : c'est « l'alliance territoriale et académique ».

C'est une alliance qui s'affiche, comme au Salon SIMI de Paris en 2019 : Mme Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental du val-d'Oise, Dominique Lefebvre, président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, et François Germinet, président de CY Cergy-Paris Université partage une table ronde pour présenter conjointement deux réalisations portés conjointement : *La Boîte*, fabLab construit à la place de la patinoire et inauguré en 2017 et *La Turbine*, incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises ouvert fin 2019. [Voir Fig. 12] .

Mais c'est surtout la création en 2017 de l'Association du campus international Paris-Seine – devenue CY Campus international en décembre 2019 – qui institutionnalise cette coalition académique et territoriale. L'association est actuellement présidée par le président de l'université et regroupe différents membres dont les trois acteurs principaux évoqués précédemment : l'État, CY-Cergy Paris Université, le département du Val d'Oise, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, la commune de Cergy, la commune de Neuville. [Voir Fig. 13] .

Comme le site internet de l'association le précise, sa mission est « d'accompagner et coordonner la définition, le développement et le déploiement d'actions menées par les maîtres d'ouvrage du projet CY Campus international sur le territoire de Cergy-Pontoise, en assurant notamment la coordination des entités adhérentes qui portent ce projet collectivement »[5] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn5). Trois postes à temps plein y sont mis à disposition par les membres principaux de l'association : le support de poste de la déléguée générale de l'association est à l'université, celui de la cheffe de projet est au département et celui de chef de projet est à la communauté d'agglomération. L'association a plus spécifiquement deux champs d'activités dans le cadre du projet campus international : le développement immobilier pour accueillir dix mille étudiants supplémentaires d'ici 10 ans ; et l'accompagnement de la politique de sites et notamment la reconfiguration du campus en pôles thématiques.

Cette coalition affichée n'empêche pas les dissensions de s'exprimer entre communes, communauté d'agglomération et université. La coexistence de deux documents de référence – le plan urbain Grand centre réalisé par l'agence Leclerc, adopté par la communauté d'agglomération en 2013 et qui a donné lieu à la création d'une ZAC en 2015 et le plan guide Devillers adopté par la Communauté d'Universités et Etablissements Paris-Seine (COMUE Paris-Seine) en 2016[6] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftn6) – en est une source majeure. Car si le département et la communauté d'agglomération ont été intégrés dans le dispositif d'élaboration du plan guide Devillers, celui-ci reste identifié comme le plan de l'université ; ce sont deux plans qui perdurent donc sans jamais vraiment avoir été pensés ensemble. On y relève pourtant des visions convergentes, comme le rapport entre la ville et le campus ou des éléments de structuration commun comme le mail des universités. Mais ils peuvent donner l'impression d'entrer en concurrence, du fait de l'ambiguïté de leurs statuts respectifs et relatifs et des frustrations et fantasmes qu'ils peuvent générer. Le développement de l'université sur les berges de l'Oise tel qu'il est envisagé par le plan guide Devillers a par exemple, donné lieu à de nombreux débats. Le document semble donc alimenter certains ressentiments à l'encontre d'une université qu'on taxerait de vouloir jouer cavalier seul ou « hors réalité opérationnelle ». Des tensions somme toute assez classiques, entre Université, collectivités locales, habitants, qu'on retrouve localement.

On retiendra tout de même de ce récit, le fait que la fonction universitaire a été utilisée depuis le démarrage du projet de ville nouvelle, comme une ligne de développement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui à l'inverse, l'acteur universitaire consolidé, poussé par la personnalité de son président, cherche à son tour à jouer sur le plan urbain pour exister sur la scène nationale et internationale. Il en résulte une coalition nouvelle, beaucoup plus intégrée qu'auparavant entre acteurs territoriaux et universitaires. Ce qui n'empêche pas la résurgence régulière de tensions, du fait notamment de l'ambiguïté du positionnement de l'acteur universitaire, qui, s'il joue la carte territoriale, n'en demeure pas moins un acteur académique inscrit aussi dans des logiques nationales et internationales, parfois très éloignées de Cergy-Pontoise...

Notes et références

[1] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref1) Hirsch B. 2000, *Oublier Cergy. L'invention d'une ville nouvelle Cergy Pontoise, 1965 – 1975. Récit d'un témoin*, Presses de l'ENPC, Paris, 309p.

[2] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref2) Warnier B. 2004, *Cergy-Pontoise, du projet à la réalité*, ed. Mardaga, 144p.

[3] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref3) Guy Bardolle deviendra le directeur adjoint de l'établissement public d'aménagement (EPA) de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1993.

[4] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref4) Engrand L. et Millot O. 2015, *Formes et fictions d'une ville nouvelle*, Pavillon de l'Arsenal, Paris, 299p.

[5] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref5) Site internet Association CY Campus International.

^[6] (applewebdata://962C7BD7-222F-44B0-9801-6FDD36E5CCB7#_ftnref6) En 2016, la COMUE a lancé une « étude de définition et de programmation du Campus international Paris Seine et son inscription spatiale dans la ville »

A propos de l'auteur

Maître de conférences, UGE – Lab'Urba

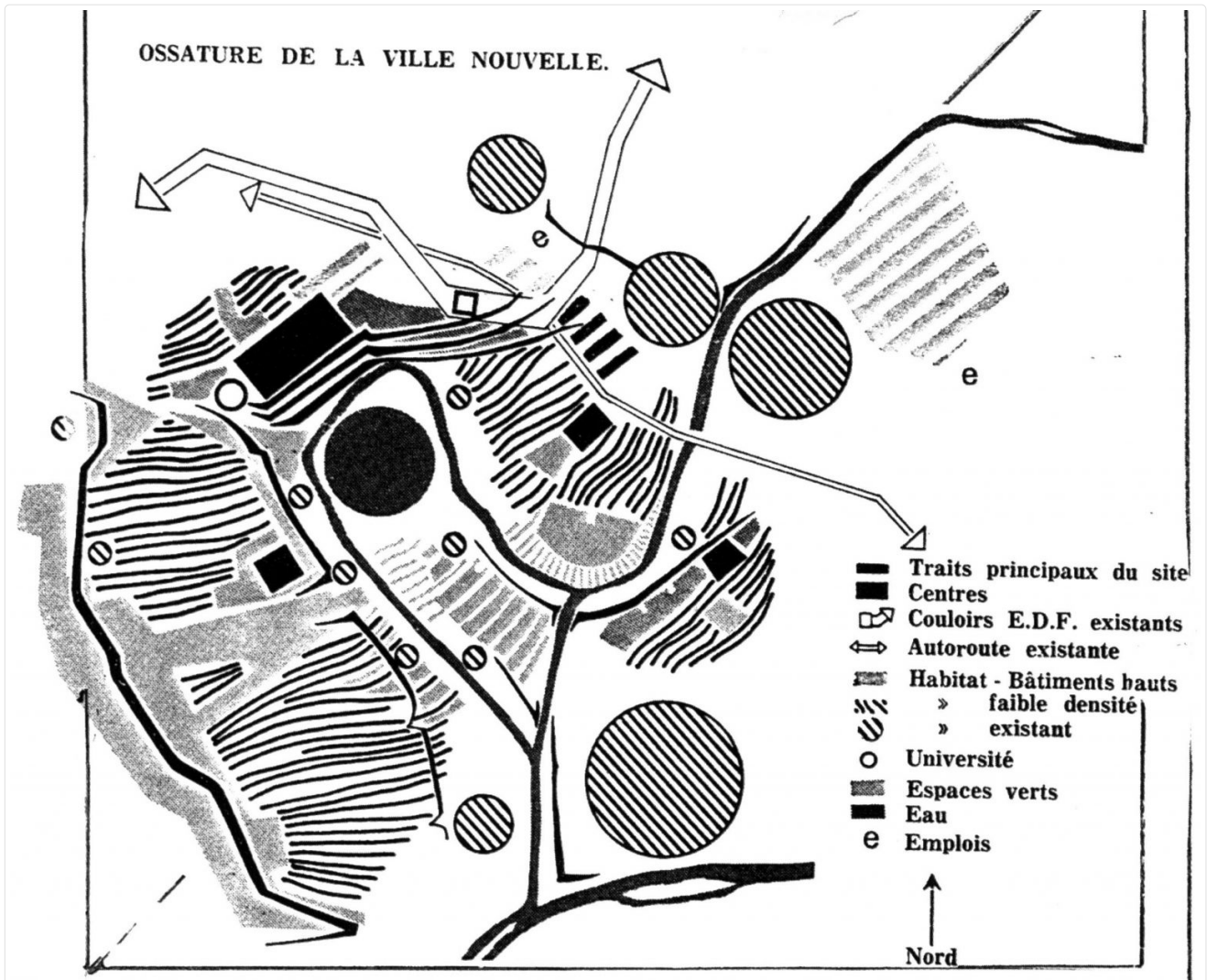


Figure 1:
 Programmation d'un établissement universitaire dès les premiers schémas d'aménagement de la ville nouvelle.

[Source : B. Warnier, *Cergy-Pontoise, du projet à la réalité. Atlas commenté*, Liège, Mardaga, 2004, p.44]

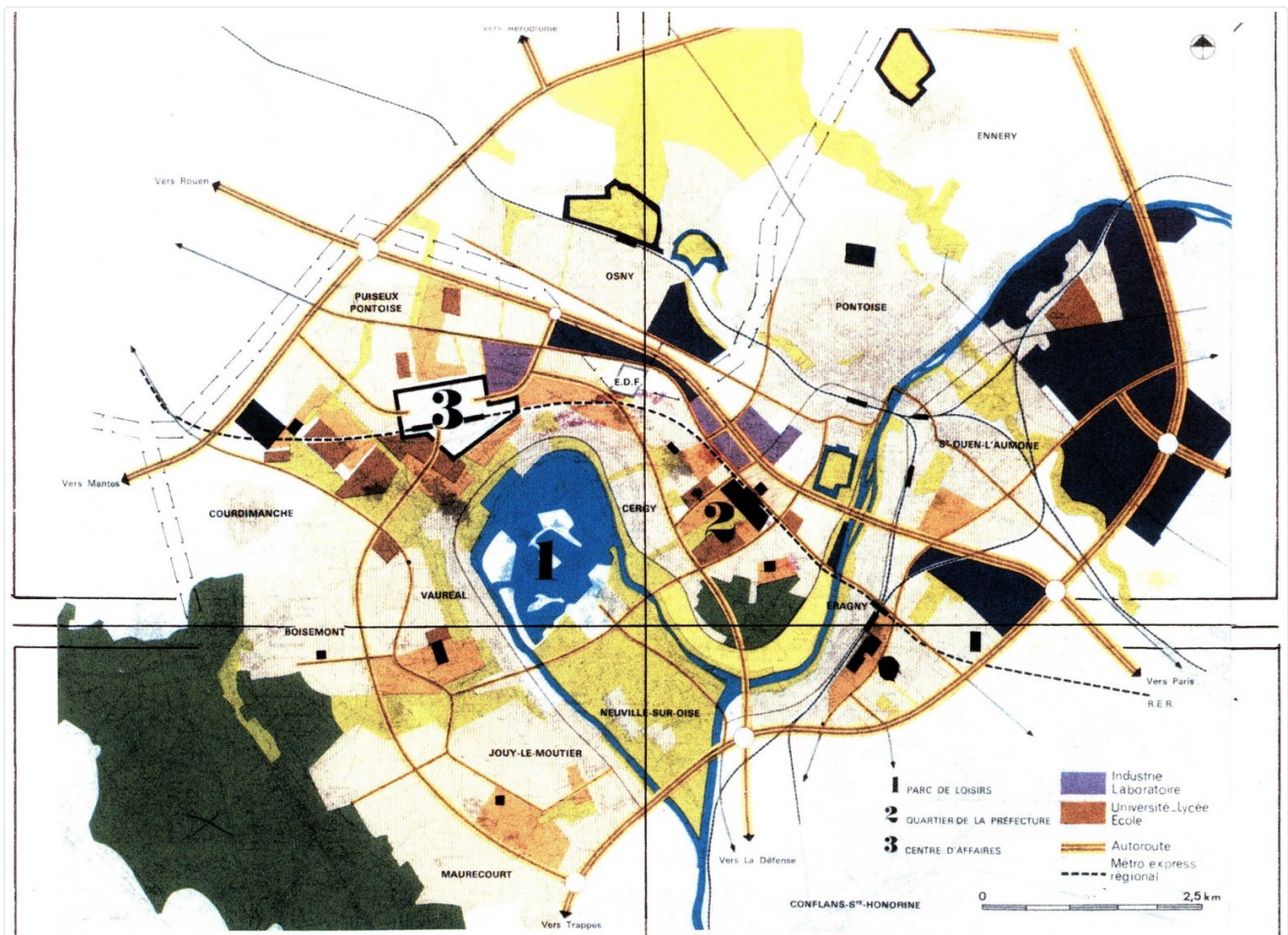


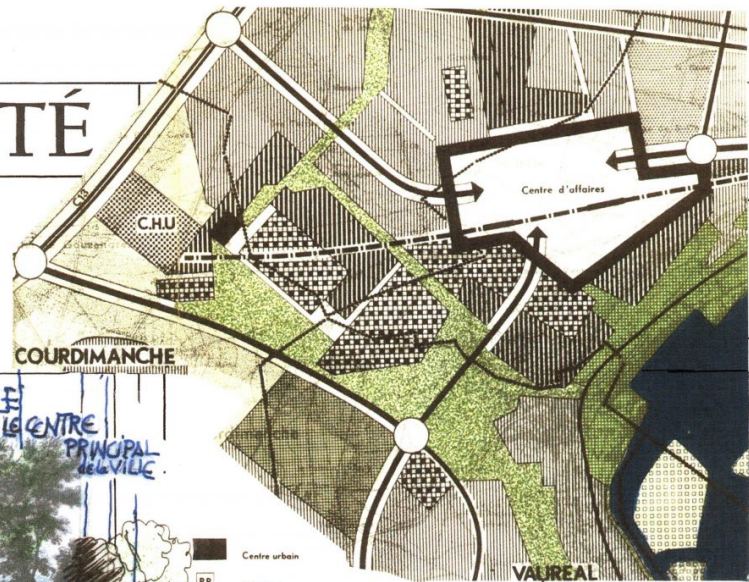
Figure 2:
Schéma des structures de 1967-1968. Parmi les six fondamentaux, une zone universitaire composée de trois facultés et d'un centre hospitalier. Le schéma définit les lieux destinés à l'éducation – université, lycées et écoles – dans la ville nouvelle (aplats marrons)

[Source : B. Warnier B, *Atlas commenté...*, p.50]

L'UNIVERSITÉ

I - Un CAMPUS

- . Un site : le Vallon de VAURÉAL
- . de l'espace
- . un grand parc de sports
- . la proximité immédiate du grand Centre-Ville
- . une gare RER
- . un centre hospitalier universitaire
- . un vaste plan d'eau.



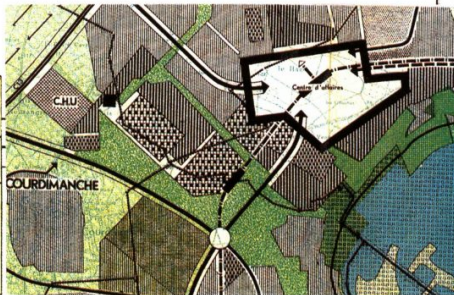
- Centre urbain
- PR Préfecture
- Zone d'habitation de forte densité
- Zone d'habitation de faible densité
- Équipement régional
- Zone d'équipements liés aux loisirs
- Espace boisé et paysage
- Jardin composé
- Équipement hospitalier
- Enseignement supérieur
- Enseignement 2^{ème} degré, 2^{ème} cycle
- Équipement sportif

1968

Les Établissements d'ENSEIGNEMENT.
La Ville Nouvelle devrait permettre d'accueillir une Université pour 18 à 20.000 étudiants, dont la plus grande partie serait située à proximité du centre d'affaires et nécessitera environ 100 Hectares.
Les établissements seront répartis en plusieurs emplacements, assurant une dispersion partielle.
Un grand stade universitaire sera créé à l'usage principal des étudiants.

1971

Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise
FEVRIER 1971
NX32

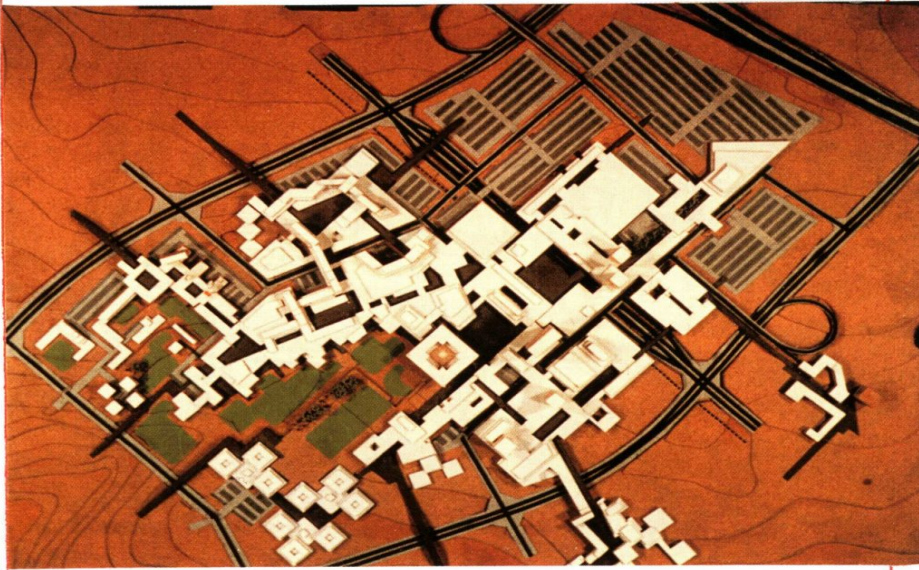


PREFECTURE DE LA REGION PARISIENNE
SERVICE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT
OCTOBRE 1968
PROJET DE SCHEMA DES STRUCTURES DE
LA VILLE NOUVELLE DE PONTOISE - CERGY
DEPARTEMENTS VAL D'OISE, YVELINES

Figure 3 : Prises de notes faisant état de la référence initiale et explicite de la part des fondateurs de la ville nouvelle, au modèle du campus américain.

[Source : B. Warnier, *Atlas commenté...*, p.110]

MAQUETTE du PREMIER QUARTIER de la VILLE NOUVELLE
Le CENTRE PRÉFECTURE - fin 1967-



Les éléments figés du plan :

- . les grandes infrastructures et grands réseaux
- . la Préfecture
- . le niveau du sol piéton
- . le niveau du sol automobile
- . les bureaux de l'E.P.A.
- . l'emplacement de l'ESSEC
(École Supérieure des Sciences Économiques et Sociales)

1. Préfecture du Val d'Oise
2. Parc urbain (espaces verts)
3. Bureau E.D.F.
4. Centre commercial
5. Parking régional (5000 places)
6. Centre de loisirs (théâtre, musée, cinéma, bowling, piscine)
7. Logements
8. Station du Réseau-Express Régional et gare routière

Figure 4:

Maquette du centre-préfecture de Cergy-Pontoise en 1967. L'implantation de l'ESSEC est un des éléments intangibles.

[Source : B. Warnier, *Atlas commenté...*, p.69]

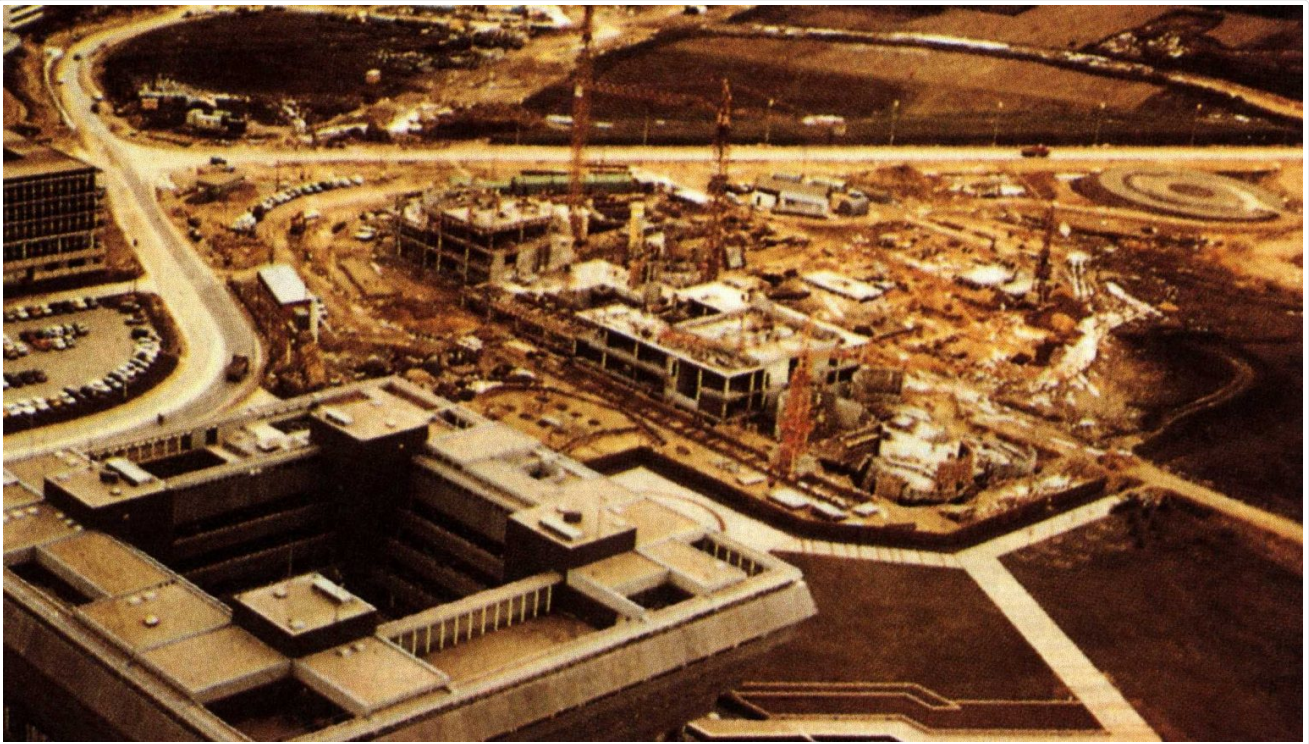


Figure 5:
Chantier de l'ESSEC.

[Source : Hirsch B., 2000, *L'invention d'une ville nouvelle, 1965-1975*, Paris, Presses des Ponts et Chaussées, 2000]

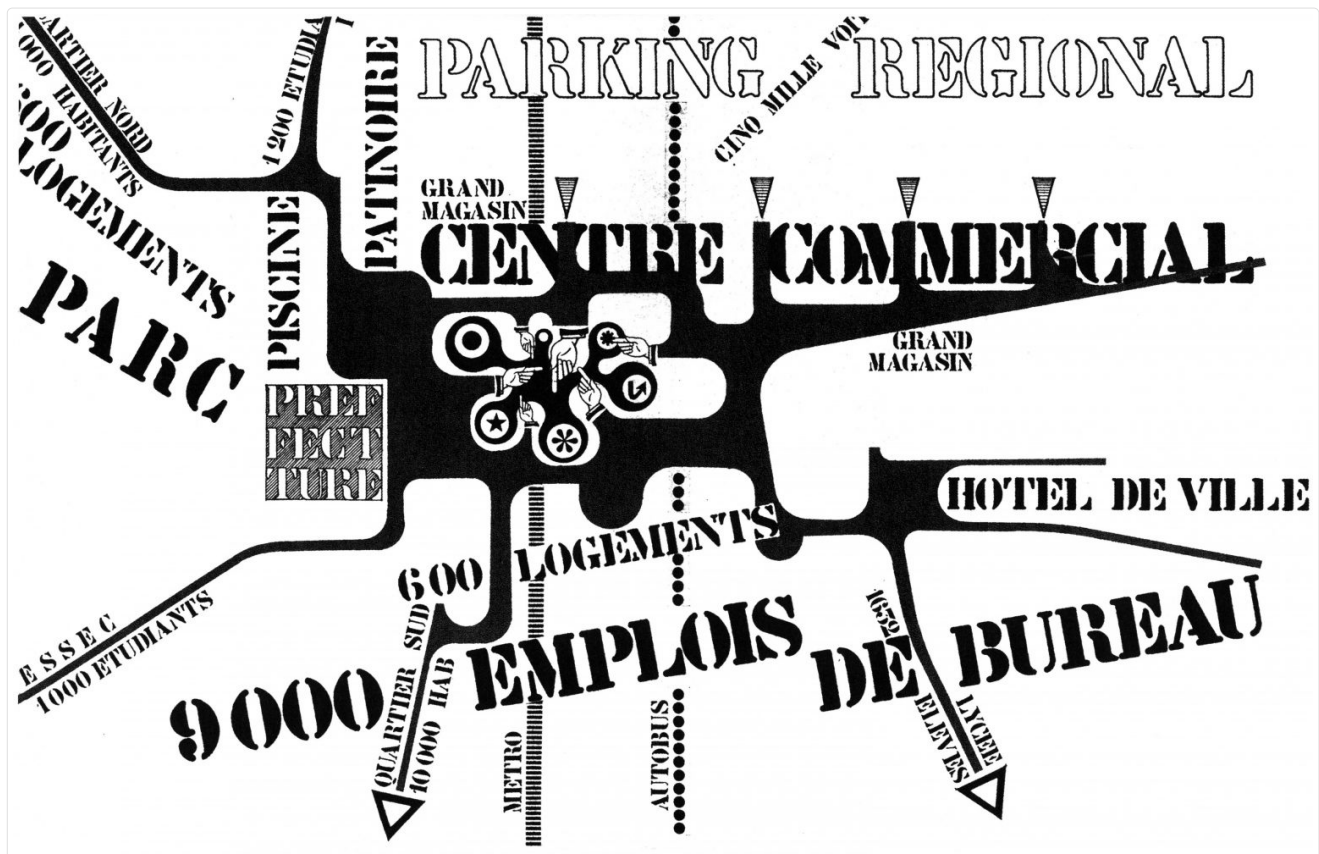


Figure 6:
Un schéma programmatique de 1970 qui prévoit une série d'équipements pour animer le centre de la ville nouvelle en construction

[Source : *L'Architecture d'aujourd'hui* n°152 (1970)]

3 - PRIORITÉ « UNIVERSITÉS » pour les VILLES NOUVELLES (fin du 6^{ème} plan)

VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE
 LOCALISATIONS POSSIBLES DE L'UNIVERSITE
 1973

pour une université à cergy - pontoise

UNIVERSITE

- Le principe de l'implantation d'éléments universitaires dans la Ville Nouvelle, à la fin du 6^{ème} PLAN et au début du 7^{ème} PLAN, est officiellement posé :
- priorité donnée aux Villes Nouvelles,
- vocation universitaire d'un Département de 800.000 habitants, zone d'influence (550.000 habitants en 1975) par rapport au Centre Préfecture:
 - à moins de 20 minutes par la route,
 - à moins de 30 minutes par chemin de fer.
- réserves foncières (terrains disponibles)
- évolution rapide de la population de la Ville Nouvelle.

Quartier Préfecture (réservation avant 1975)

- 1 Quartier Bossut
- 2 Les Parcs 2 bis Les Marjoberts

Centre Principal (réservation VII plan)

- 3 Localisations et surfaces précises à définir ultérieurement

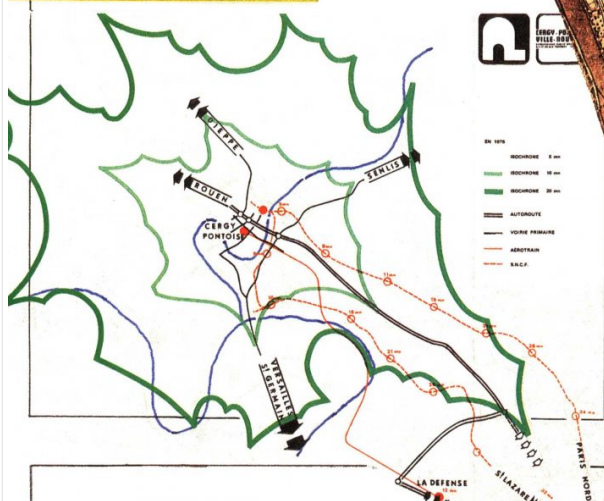


Figure 7 :
 Le rapport « Pour une université à Cergy-Pontoise » (1973) acte l'abandon du modèle du campus à l'américaine au profit du modèle de la ville-campus.

[Source : B. Warnier, *Atlas commenté...*, p.111]

4 – La RECHERCHE des GRANDES ÉCOLES

L'EPA a été à l'affût des grandes ÉCOLES susceptibles de se délocaliser, chacune d'entre elles était « démarchée », des dossiers établis pour les attirer.

- Ainsi en a-t-il été :
- de l'École Normale de Saint-Cloud (partie à Lyon),
 - de l'École des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (partie également à Lyon),
 - de l'École Nationale Supérieure des Ponts et Chaussées (partie à Marnes la Vallée),
 - de l'INALCO (ex École des Langues Orientales),
 - d'une École d'Architecture...

Beaucoup d'autres ont choisi CERGY-PONTOISE :

- l'ENEA (École Normale de l'ÉLECTRONIQUE et de ses APPLICATIONS),
- l'École Nationale d'ARTS de PARIS-CERGY,
- l'EISTI (École Internationale des Sciences du Traitement Informatique)
- l'INSTITUT de FORMATION des MAÎTRES (IUFM)
- l'INSTITUT de FORMATION des SOINS INFIRMIERS,
- le CENTRE POLYTECHNIQUE St LOUIS (comportant 7 INSTITUTS),
- l'ENSO (École Nouvelle Supérieure de Prothèse Odontologique),

Extrait du dossier fait pour l'INALCO en 1985

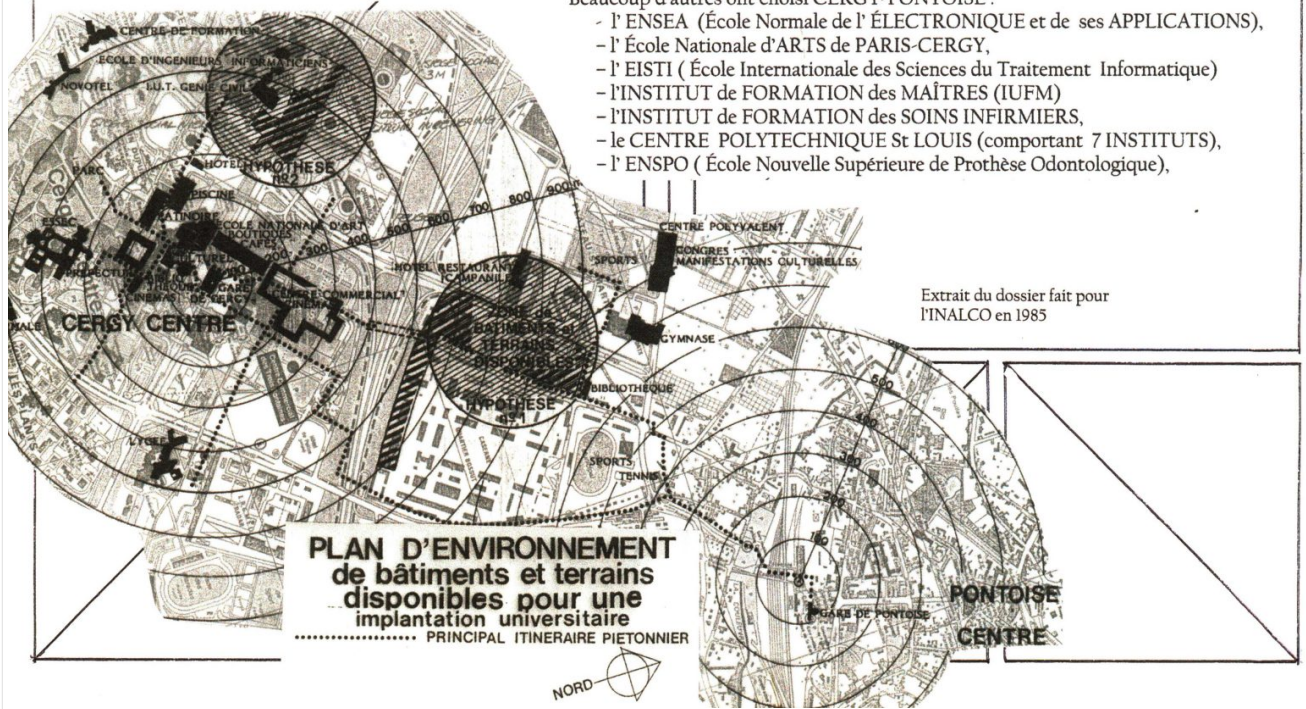


Figure 8 :

Plan d'environnement de bâtiments et terrains disponibles pour une implantation universitaire, extrait du dossier pour l'INALCO, 1985

[Source : B. Warnier, *Atlas commenté...*, p.111]

UNIVERSITE D'ETE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE / URBAN DESIGN /

Confrontation internationale d'étudiants en fin d'études dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement sur les thèmes suivants correspondant à un programme réel
Ateliers ouverts aux étudiants architectes, urbanistes, paysagistes et ingénieurs

INTERNATIONAL EXCHANGE BETWEEN LAST YEAR STUDENTS IN ARCHITECTURE AND TOWN PLANNING ON A ONE YEAR TOPIC RELATED TO A REAL PROJECT - STUDIOS OPEN TO LAST YEAR STUDENTS IN ARCHITECTURE, TOWN PLANNING, LANDSCAPING AND ENGINEERING

OBJET
Les thèmes sont choisis pour l'essentiel en rapport avec la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise et peuvent concerner des étudiants de l'extérieur aux professeurs invités à la nation de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise.

PROGRAMME DES ATELIERS
Les ateliers de l'été, les étudiants, praticiens, rencontreront souvent des réalisateurs ou des projets remarquables tout au long de leur séjour à la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise. Ils participeront à des ateliers de travail, à des ateliers de réflexion, à des ateliers de projet, à des ateliers de recherche, à des ateliers de documentation, à des ateliers de diffusion.

PROGRAMME Les ateliers de l'été ont pour objectif :
- rencontrer les réalisateurs et les réalisations remarquables de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise
- participer aux ateliers de réflexion (en France) ou en rapport avec le thème de l'atelier (à l'étranger)
- réaliser un travail de recherche sur le thème de l'atelier (en France ou à l'étranger)
- participer à des ateliers de diffusion de leur travail (en France ou à l'étranger)

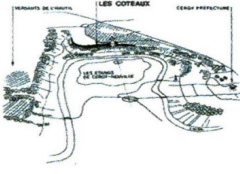
Le thème de l'année 1983, sous la direction de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, sera : "LES ATELIERS DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE DE CERGY-PONTOISE".

LES ATELIERS seront dirigés par le Directeur des Etudes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise.

Le Comité d'Organisation est présidé par M. Michel AUBRY, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, et comprend Monsieur GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, Monsieur GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, Monsieur GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise.

CONCOURS PARTICIPATIF
1. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
2. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
3. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
4. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
5. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
6. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.
7. LES ATELIERS SERONT OUVERTS A TOUTES LES VILLES DE CERGY-PONTOISE.

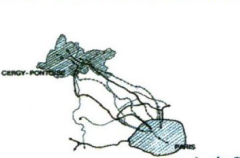
THEME DE L'ANNEE 1983
Les thèmes sont choisis pour l'essentiel en rapport avec la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise et peuvent concerner des étudiants de l'extérieur aux professeurs invités à la nation de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise.



THEME DE L'ANNEE 1983
Urbanisme, paysage et architecture de Cergy-Pontoise

REALISATION D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION SUR LA COTE DES COTEAUX DOMINANT LA RIVIERE DANS LA PARTIE CENTRALE DE LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE

LES ATELIERS DE CERGY VILLE NOUVELLE FRANCE
DU 4 AU 23.07.83



PROPOSE
These themes are chosen mainly in relation to the problems of the new town of Cergy-Pontoise and they should help the students to participate in research into urban design.

STUDIOS PLANNING
During the summer studios, the interested students will look for the particular projects of the town and their own research. They will present a project according to the programme provided by the studio. These works will be made under the leadership of a lecturer from their own school or university.

OBJECTS The summer studios, the students will design their own research and projects. They will participate in the same way as the students of the town of Cergy-Pontoise (France) according to the same programme (in France or abroad).

Students of the new town of the "Participative Center" should be invited to participate in the studios. They should be invited to participate in the studios with other students of the new town of Cergy-Pontoise.

A "Participative Center" composed of architects and urban designers in the town will follow the work done in the studios with us directed by the head of the New-Town General Studies Department.

In 1983, the Participative Center will include: Mr. Michel AUBRY, Director of the Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, Monsieur GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise, Monsieur GAILLARD, Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Cergy-Pontoise.

STUDIO INSTRUCTIONS
1. THE STUDIOS WILL TAKE PLACE IN CERGY'S NEW SCHOOL.
2. ACCOMMODATION AND LUNCHES ARE FREE AND PAID BY THE STUDENTS THEMSELVES.
3. PARTICIPATION FEES COSTS 700 FR (SEVEN HUNDRED FRANCS) PER STUDENT.
4. PARTICIPATION FEES MUST BE REPAYED BEFORE JANUARY 1ST 1983.
5. A LIST OF THE STUDIOS IS AVAILABLE AT THE INSTITUT D'URBANISME DE CERGY-PONTOISE.
6. STUDIOS WILL BE HELD IN THE NEW SCHOOL BUILDING.
7. STUDIOS WILL BE HELD IN THE NEW SCHOOL BUILDING.

STUDIOS THEMES
The themes chosen for the following studios are:
- Planning and reconstruction of an old city-center including its urban structure.
- Industrial architecture.
- Town-country relationship: the idea of an "urban" planning of a regional metropolitan area in a district.
- Office buildings and their contribution to the town.
- Urban structure and its evolution: relationship between urban structure and its evolution.
- Urban structure and its evolution: relationship between urban structure and its evolution.

FURTHER MORE DETAILS FOR 1983 AND 1984 WILL BE GIVEN BY JUNE 1983.

Tout renseignement peut être demandé à l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, B.P. 47, 95012 CERGY CEDEX ou WARRNER

FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT THE "L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE" B.P.47, 95012 CERGY CEDEX (FRANCE) 93-93

5 – L'UNIVERSITÉ 1989 LE PROJET DU RECTORAT

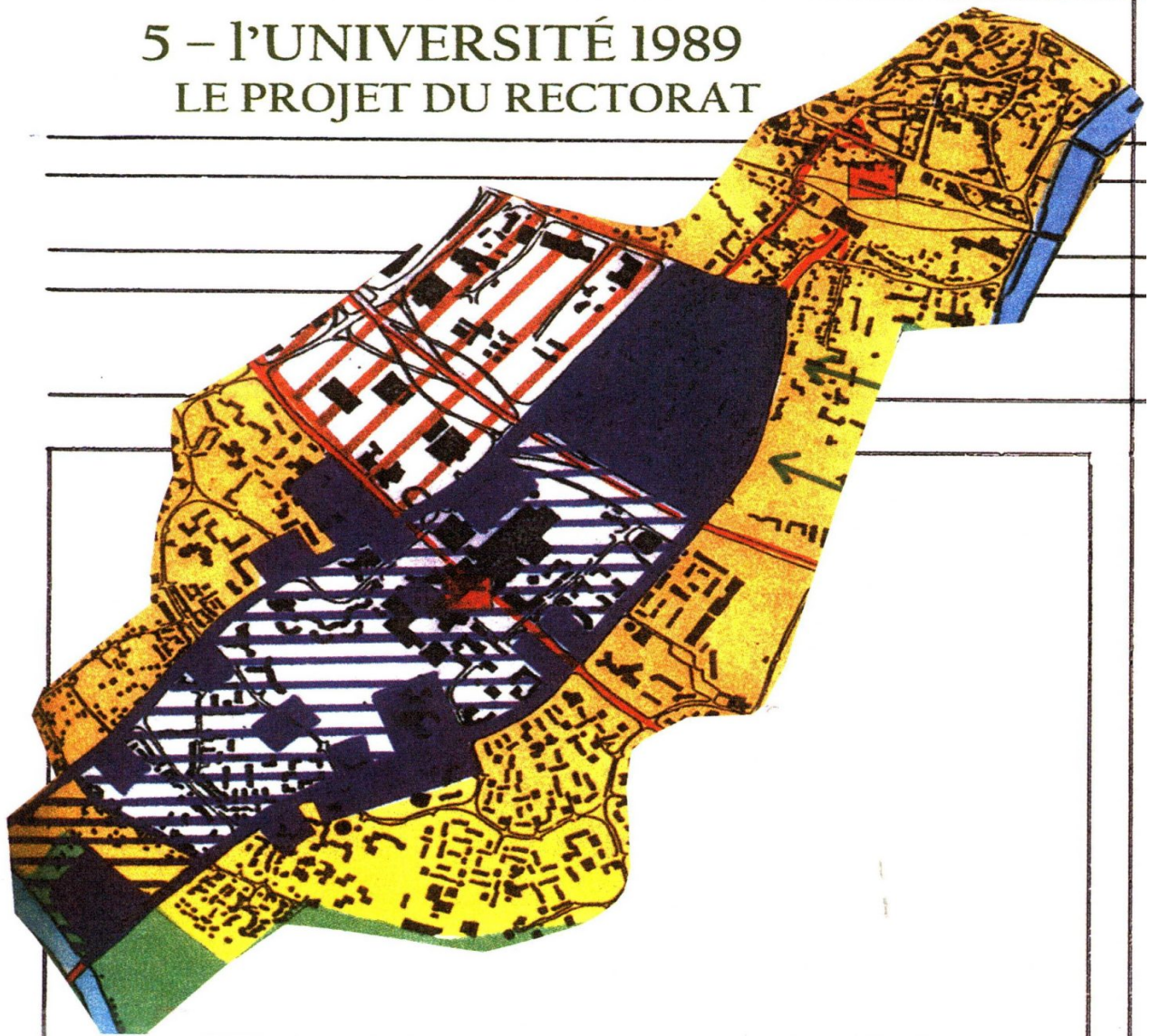


Figure 10:
Le projet du rectorat pour l'Université 1989
[source: Warnier B, 2004, *Atlas commenté*, p. 112.]

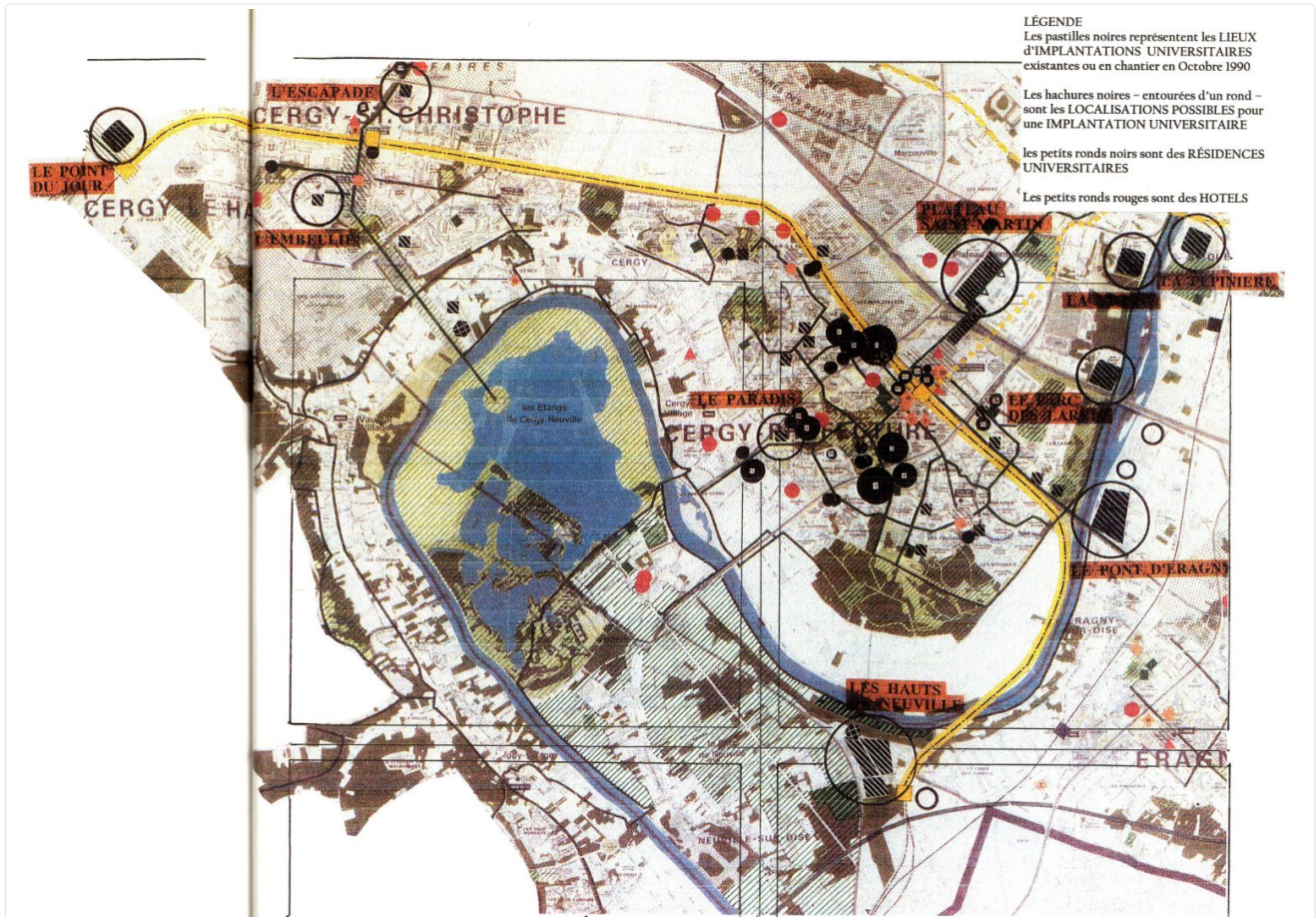


Figure 11 :
 Carte des lieux d'implantations universitaires existantes ou en chantier en octobre 1990 (Warnier 2004)

[Source: Warnier B, 2004, *Atlas commenté*, p. 112-113.]



Figure 12:

Conférence « CY Campus : le Campus international de Cergy-Pontoise – Une alliance territoriale et académique » au Salon SIMI 2019. De gauche à droite : Dominique Lefebvre (Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise), Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, François Germinet (Président de CY Cergy Paris Université et Président de l'Association CY Campus) et Sean Hand (Grand témoin international, Warwick University).

[source CEEV095]

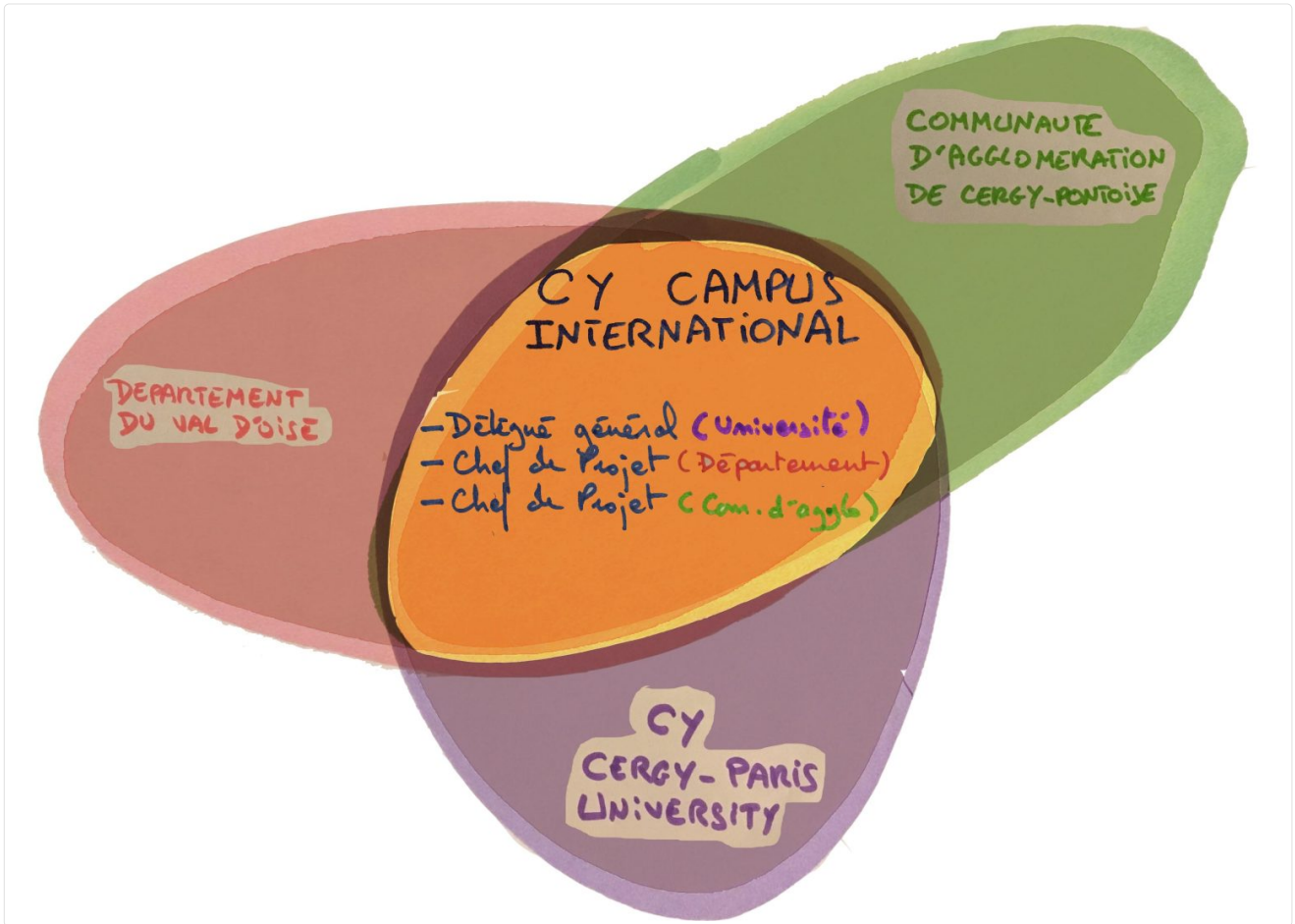


Figure 13:
Une structure *ad hoc* pour une coalition académique et territoriale.

[dessin de l'auteur]